




**DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE**  
 Office de l'urbanisme | Direction de la planification cantonale

### PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030 SYNTHÈSE DU CONCEPT

**Urbanisation**

-  Centre urbain dense
-  Renouvellement urbain mixte
-  Densification de la couronne urbaine
-  Extensions urbaines mixtes et à destination d'activités 2030 / 2040
-  Densification limitée de la zone 5
-  Densifications ponctuelles fortes de la zone 5
-  Maîtrise du développement des villages
-  Renforcement des centres régionaux et locaux
-  Zones industrielles et artisanales existantes : densification
-  Nouveaux sites d'activités
-  Façade sud de l'aéroport

**Mobilité**

-  Réseau ferroviaire avec gares et haltes
-  Réseau ferroviaire : projets à long terme
-  Axes forts TC
-  Réseau autoroutier et échangeurs
-  Lignes régionales interurbaines
-  P+R en limite des zones denses
-  Maillage MD dans les nouveaux quartiers

**Agriculture/Paysages/Nature**

-  Agriculture
-  Bois et forêts
-  Pénétrantes de verdure

PDCn 2030 | 1<sup>re</sup> mise à jour  
 Adopté par le Grand Conseil le 10 avril 2019  
 Approuvé par la Confédération le 18 janvier 2021